

Tous à vélo-taxi !

Comme Lyon, Nice et Nantes, et bientôt Toulouse, Annecy et Rennes, Grenoble a son vélo-taxi. C'est un tricycle pour les petits déplacements au centre-ville. Ce n'est vraiment pas cher : 0,50 euro de prise en charge et ensuite 1 euro par personne et par kilomètre. Les vélos-taxis, équipés de compteurs kilométriques, peuvent rouler dans les rues piétonnes, sur les voies de bus et sur les pistes cyclables. Un bon moyen de se déplacer sans polluer...



A. Compréhension écrite / Répondez aux questions avec les mots du texte « entre guillemets ».

1. Dans quelles villes le vélo taxi existe déjà ? _____

2. Dans quelles villes le vélo taxi va bientôt exister ? _____

3. Quel est le nom technique de ce vélo-taxi ? _____

4. Combien coûte un trajet de 5 kilomètres en vélo-taxi ? _____

5. D'après la photo, combien de personnes peuvent monter dans un vélo-taxi ? _____

6. Est-ce qu'on peut faire un long trajet en vélo-taxi ? _____

7. Où peuvent circuler les vélos-taxis ? A la campagne ? _____

8. Sur quels types de routes peuvent circuler les vélos-taxis ? Sur l'autoroute ? _____

9. Quels sont les avantages du vélo-taxi ? _____

B. Expression orale

Est-ce que ce moyen de transport existe dans votre pays ? Dites quels sont les moyens de transports utilisés dans votre pays. Quels sont les avantages et les inconvénients ?